

THIAVILLE S/ MEURTHE

ENTRÉE-NOUS.

MARS 82



I.- LE MOT DU MAIRE.

L'Assemblée Générale du Foyer Rural s'est déroulée voici quelques semaines devant une assistance nombreuse. Les débats ont été parfois d'une âpre intensité et les discussions furent à la dimension de la passion des détracteurs et des supporters.

Cette réunion a mis en relief, pour ceux qui l'ignoraient, le climat existant entre certains habitants.

Bien évidemment, il n'appartient pas à la Municipalité de porter un quelconque jugement; cependant, cette situation ne peut laisser indifférent.

Ici, comme ailleurs, les Associations se créent, vivent, prospèrent en toute liberté. Chacune d'elles, de par ses statuts et par les responsables qui ont élu les adhérents, se gère, définit ses actions et se donne les moyens de les réaliser.

Nous comptons à Thierville une dizaine d'Associations ou assimilées, regroupant autant, sinon davantage, de secteurs d'activités. Certains estimeront que ces dernières ne sont pas suffisamment diversifiées; d'autres seront d'un avis différent. Certains affirmeront qu'il y a trop d'Associations, d'où une source de conflits, d'autres expliqueront que nous sommes loin de la saturation. Chacun a son point de vue qui mérite respect.

Nous avons la chance de connaître, depuis de nombreuses années maintenant, une vie associative intense que nous envient beaucoup d'autres communes qui souvent citent Thierville en exemple. Ce résultat est dû essentiellement à une poignée de bénévoles qui consacrent leur temps, leur quiétude, leurs loisirs et souvent de l'argent (essence, téléphone, etc...), s'exposent aux critiques et cela quel que soit l'Association dans laquelle ils oeuvrent.

.../...

Aujourd'hui, la bonne entente de naguère qui jusqu'alors avait toujours prévalu entre responsables d'activités ou responsables d'Association est compromise, entre quelques uns.

Cette situation est plus de nature à alimenter la polémique qu'à apporter l'apaisement auquel beaucoup aspirent.

Au-dessus des querelles stériles et des tristes conflits de personnes, au-dessus des interprétations oiseuses, des explications sans fondements ou des procès d'intention, au-dessus enfin des interventions partisans et des propos parfois outranciers, il est temps que chacune ou chacun de celles et de ceux qui se sont engagés et pris position pour un quelconque " camp " fassent preuve de tolérance et de compréhension.

Les bonnes volontés sont trop rares pour ne pas être précieuses et la diversité des opinions doit être source d'enrichissement et non d'affrontements inutiles.

Les bénévoles d'aujourd'hui, comme ceux d'hier, comme ceux qui viendront sans doute demain, sont attelés, chacun en ce qui concerne son Association, au char de la vie associative de notre commune.

Le char est lourd, il grince parfois, le chemin est difficile et la pente est raide; les spectateurs sont nombreux pour regarder et pour critiquer; ils sont plus rares pour aider... Alors, n'est-ce pas amplement suffisant pour que ceux qui se sont placés sous le joug tirent ensemble, d'un effort commun, en équipe et surtout ... dans le même sens?

Il faut que le bon sens l'emporte, que s'apaisent les passions et que l'indispensable cohésion, faite de liberté mais aussi d'estime mutuelle, reflourisse avec la belle saison maintenant toute proche.

II.- LA VIE DU VILLAGE.

.. naissance: Gabriel MATHIEU, fils de Mr. et Mme Jean-Paul MATHIEU, rue de la Libération, est né à Nancy le 12 mars 1982.

Tous nos voeux au nourrisson et nos félicitations aux parents.

.. mariage: le 10 avril 1982, à Thiaville, Monsieur Roland VAREILHES, chef d'atelier mécanique prendra pour épouse Mademoiselle Béatrice GENIN, stagiaire conductrice ambulancière, fille de Mr. et Mme Georges GENIN, rue de la Libération à Thiaville.

le 17 avril 1982, également à Thiaville, Monsieur Hubert POIREL, fils de Mr. et Mme Henri POIREL, rue de la gare, prendra pour épouse Mademoiselle Marie-Cécile DIDIER, fille de Mr. et Mme Pierre DIDIER, rue de la Côte.

Tous nos souhaits de bonheur aux jeunes époux et nos sincères félicitations aux parents.

.. nouveaux habitants: Mr. et Mme Marc CUNY et leur fille ont pris possession de leur maison, à Fagnoux. Nous leur souhaitons une cordiale bienvenue.

III.- LE BONHEUR GENEREUX.

A l'occasion de leur mariage, célébré à Thiaville le 13 mars 1982, Mr. et Mme Daniel HILSELBERGER ont fait don de 86,50 F à l'Association Familiale et 86,50 F au Foyer Rural. Ces deux Associations remercient les jeunes époux et leur présentent leurs meilleurs voeux de bonheur.

IV.- CHEZ LES SOLDATS DU FEU.

Une nouvelle candidature portant l'effectif au complet a été enregistrée. Il s'agit de Monsieur Marc CUNY, nouvel habitant mentionné ci-dessus. Nous le remercions pour cet engagement au service de la collectivité, chez les disciples de Ste-Barbe.

V.- SECOURISME.

Il a débuté le 11 mars à Raon-l'Etape au local C.R.F. rue Général Leclerc. Age minimum: 16 ans. Inscriptions: téléphone 41 10 84 ou encore s'adresser chez:

- Madame Renée THIRIET, rue des Vosges à Thiaville,
- Monsieur Bernard PIERRAT, rue d'Alsace à Thiaville,
- Monsieur Vittoré PETTOVEL, " Les Hayottes ", à Thiaville.

VI.- DANS LE SECRET DES URNES.

Ainsi que vous le savez sans doute, le Conseiller Général du canton est désormais Monsieur Jean-Louis SALAIGNAC.

Pour Thiaville, voici le résultat des deux tours:

- 1er tour: inscrits: 425, votants: 329, exprimés: 315,
ont obtenus: Mr. CUNY: 160 voix, Mr. GEORGES: 37 voix, Mr. SALAIGNAC: 118 voix .
- 2ème tour: votants: 322, exprimés: 310,
ont obtenus: Mr. CUNY: 173 voix, Mr. SALAIGNAC: 137 voix.

VII. PERMIS DE CONSTRUIRE :

- Le 26 Janvier 1982, Monsieur Maurice DURAND, 16, rue de la Libération, a déposé une demande pour la réfection de son hangar situé derrière sa maison.
- Le 13 Mars 1982, Monsieur Roger ERHARD, à Fagnoux, a demandé un permis pour modification de façade de son immeuble.

VIII.- PROCHAINES MANIFESTATIONS.

- 18 Avril: concours de belote à Lachapelle
- 24 Avril: soirée théâtre au Foyer Rural à Thiaville,
- 1er Mai : bal du Muguet à Thiaville,
- 8 Mai : Cérémonies de l'Armistice à Lachapelle,
- 9 Mai : Repas des Anciens Combattants à Thiaville,
- 23 Mai : Rallye pédestre à Lachapelle.

Par ailleurs, il faut ajouter au calendrier le samedi 26 Juin: soirée chorale de la M.J.C. de Baccarat au Foyer Rural de Thiaville.

IX.- COURSE CYCLISTE.

Les championnats de Lorraine U.N.S.S. organisés par le Cercle Sportif Raonnais auront lieu le 21 Avril 1982. Venant de Raon, allant à Ste-Barbe, les concurrents traverseront Thiaville (rue de Bellevue, rue d'Alsace, rue du Moulin, Fagnoux), dans les horaires suivants:

- Jeunes garçons nés en 1966-1967: 10 h 05 et 11 h
- Jeunes garçons nés en 1968 et féminines: 13 h 05
- Jeunes garçons nés en 1964-1965: 14 h 19, 15 h 11, 16 h 04.

Soyons nombreux à encourager les concurrents et soyons également vigilants lors des passages (en particulier avec nos jeunes enfants).

X.- QUALITE DE L'EAU.

Divers articles, de portée très générale, sont parus voici quelques semaines dans la presse écrite régionale. Leurs caractères pessimistes, voir alarmistes concernant la qualité de l'eau dans les campagnes a pu vous inquiéter. Qu'en est-il à Thiaville?

Les analyses d'eau sont effectuées, ainsi que le prévoit la Loi, par un Laboratoire d'analyse agréé qui adresse ensuite les résultats à la Mairie.

Ces résultats peuvent être communiqués aux médecins qui le souhaiteraient, sur simple demande de leur part en Mairie.

Bien évidemment, l'eau que vous consommez est conforme aux normes, et si, par hypothèse (ce qui à ce jour ne s'est jamais vu à Thiaville) un problème particulier venait à se présenter, vous en seriez les premiers informés.

J'ajoute que la commune ne possède aucune canalisation en plomb. A ce titre, si la présence de plomb dans l'eau était constatée à l'arrivée du robinet, elle ne pourrait être que le fait de canalisations privées qui ne sont pas communales mais

appartiennent au propriétaire de l'immeuble. A lui de décider s'il doit ou non les remplacer.

XI.- PROTECTION CIVILE.

Une grande manoeuvre inter-groupement du Sud et de l'Ouest de la Meurthe-et-Moselle comprenant de nombreuses sections (Nancy, Blainville, Jarville, Dieulouard, Lunéville, etc...) aura lieu

à THIAVILLE le dimanche 16 Mai 1982

Cent à cent cinquante secouristes sont attendus, sous l'égide de la Protection Civile de Baccarat, pour une manoeuvre qui se déroulera à partir de 8 heures du matin à proximité de l'ancienne carrière à l'extrémité de la rue de la Maison Ronde.

{ Toute la population est très cordialement invitée à assister à cette manoeuvre dont le thème sera une explosion ou une chute d'avion, avec blessés.

Les Sapeurs-Pompiers de Thiaville assureront le service d'ordre et participeront s'il y a lieu à la manoeuvre.

Dès à présent, nous recherchons 10 à 15 adolescents de plus de 10 ans (ou adultes) pour tenir le rôle des blessés. Ils devront se vêtir de très vieux vêtements susceptibles d'être abîmés, voir déchirés. Les intéressés sont priés de se faire connaître dès à présent chez Mr. Roger ERHARD, Chef de Corps des Sapeurs-Pompiers de Thiaville ou chez Mr. Georges CUNY, Adjoint au Chef de Corps, tous deux habitant à Fagnoux. Les enfants de 10 ans et plus se feront connaître à Mr. FOUSSE, Directeur d'école, s'ils préfèrent cette formule.

Merci d'avance de votre active participation à cette manifestation d'envergure que connaît Thiaville pour la première fois.

XII.- CHIENS.

Des chiens accompagnés de leurs propriétaires pénètrent dans des parcs privés contenant du bétail en particulier des moutons.

On nous demande de rappeler que l'accès des propriétés privées est interdit, et que les propriétaires de ces propriétés, en cas de récidive, se réservent de faire valoir leurs droits à l'encontre des contrevenants.

XIII.- VIEUX PAPIERS.

Ils peuvent être apportés sous l'abri scolaire, face à la Mairie, le samedi 17 Avril 1982. Ils seront enlevés le 18 au matin. Cette collecte est organisée en faveur du Tiers Monde.

XIV.- VIEUX VETEMENTS.

Le LIONS CLUB de Lunéville et Médico-France organisent une collecte de vêtements et textiles usagés le samedi 24 Avril 1982. Sont recueillis: habits, linge, tricots, textiles divers, chaussures hommes ou enfants à l'exclusion de tous déchets ou papiers.

Des affiches apposées aux endroits habituels préciseront les modalités de ce ramassage en faveur de l'aide au développement du Tiers Monde.

XV.- VACCINATIONS.

- Mercredi 21 Avril à 14 h 15 en Mairie: 1ère injection D.T.Polio (apporter les urines), variole, tétanos adultes.
- Mercredi 19 Mai à 14 h 15 en Mairie : 2ème injection D.T.Polio, rappels tétanos adultes.
- Mercredi 16 Juin à 14 h 15 en Mairie : 3ème injection D.T. Polio, rappels D.T. Polio (apporter les urines).

ON NOUS PRIE DE FAIRE PART.

I. - FOYER RURAL.

Nous remercions très sincèrement toutes les personnes qui ont assisté à la Assemblée du Foyer Rural, le 28 Février 1982. Elle s'est déroulée en présence de Mr. CHRETTEN, Président Départemental de la Fédération des Foyers Ruraux de M. et Moselle et de Mr. EMERY, animateur.

Ont été élus (ou réélus) au Conseil d'Administration, à l'issue du vote à bulletins secrets: R. Hirtz, P. Kaltenbach, J. Souvay, P. George, A. Chenal, M. Nix, Mesdames Y. Benoit et G. Georges.

L'ensemble du Conseil d'Administration s'est ensuite réuni pour élire son Bureau: Président: P. Kaltenbach, Vice-Président: G. Labourel, Secrétaire: Mme Ch. Chaxel, Trésorier: E. Poirel.

Par ailleurs, une réflexion sur les activités à mettre éventuellement en place aura lieu prochainement. P. K.

.. Gymnastique Féminine.

Promotion: Mesdemoiselles Laurence Hirtz et Edith Didier ont obtenu le brevet du 1er degré. Toutes nos félicitations.

.. Club Guitare:

Toujours autant d'enthousiasme pour les 20 jeunes guitaristes! Aussi venons-nous d'ouvrir une séance de répétition le lundi, de 18 h à 19 h, à l'Annexe du Foyer Rural.

Cette réunion s'adresse aux jeunes qui ne peuvent venir le vendredi à 20 h et aux débutants. Elle est animée par Robert Debray ou, en son absence, par Michelle Izard.

Par ailleurs, le Club remercie le Foyer pour la subvention de 500 F qu'il lui a accordée.

Marie-José Divoux, promue Secrétaire-trésorière, est toujours à votre service pour vous renseigner sur notre activité.

R. D.

II.- ASSOCIATION FAMILIALE.

Elle a le plaisir de vous inviter à une soirée théâtre le samedi 24 Avril à 20 h 30 salle du Foyer Rural.

Une dramatique vous sera interprétée par la troupe de Baccarat que vous avez déjà applaudi sur la même scène.

Venez nombreux et bonne soirée ... au théâtre à THIAVILLE !

C . C .

III.- A.P.E. THIAVILLE - LACHAPELLE.

Samedi 20 mars, il aurait pû faire beau, et ce fut le déluge. Cela n'arrêta pas nos enfants qui se lancèrent à la conquête des rues de nos deux villages, grimés et costumés.

Dès le premier assaut, les plumes des Indiens se flétrirent et les maquillages ajoutèrent quelques couleurs aux costumes. Mais la chaleur et la volonté de ces petits diables étaient si fortes qu'entraînés par la musique diffusée par le haut-parleur de Monsieur Litique, Président du Foyer Rural, et les interventions de Monsieur Mercy, Maire, ils égayèrent nos communes pendant deux bonnes heures.

La parade de notre cirque ne fut certes pas très disciplinée, mais la joie n'en était pas moins grande.

Nous remercions très vivement Messieurs Mercy et Litique, tant pour leur présence que pour les friandises offertes, ainsi que les habitants qui ont osé braver le temps pour venir nous applaudir.

A l'année prochaine!

M.C. P.

THIAVILLE AU XIX^e SIECLE :

L'AFFAIRE DE L'EGLISE ET DE L'ECOLE DE FILLES (1872 - 1880)

Une vive polémique a enflammé les esprits au siècle dernier et semé la zizanie à Thiaville, Fagnoux et Lachapelle, entre partisans de la construction d'une église et des parents qui souhaitaient de meilleures conditions pour l'éducation de leurs enfants, au début d'une époque où de vifs sentiments anticléricals allaient conduire aux lois de 1904. Tout a commencé par une loi du 10 avril 1867, faisant obligation aux communes de plus de 500 habitants d'avoir une école spéciale de filles. Or, Thiaville compte, en 1872, 576 habitants.

Situation de l'école en 1872

C'est l'actuelle maison de M. Pfister (anciennement Clévenot), rue de la gare, à gauche du monument aux Morts. La commune l'a fait réparer et agrandir en 1837, à la suite d'une brouille avec Lachapelle au sujet du presbytère qui servait également de maison d'école à cette commune. Thiaville et Lachapelle ne formant qu'une même paroisse, Thiaville devait participer aux dépenses du presbytère, mais ne voulait pas payer pour l'école. Or il s'agissait du même bâtiment.

Son état laisse à désirer. L'instituteur, M. Joseph Goré, prodigue son enseignement à une soixantaine d'enfants. 79 enfants sont d'ailleurs inscrits sur la liste nominative de 1872.

L'Inspecteur d'Académie l'évoque dans une lettre au Préfet: " La salle d'école de Thiaville m'est signalée par l'Inspecteur Primaire comme mauvaise, tout à fait insuffisante, peu éclairée et trop basse ". (16.11.76)

Un habitant de Fagnoux la décrit dans une pétition adressée au Préfet: " A côté d'une église luxueuse, nous verrions une chétive maison que nous n'osons décorer du nom de maison commune, tant elle est effacée par les maisons particulières et cependant on doit y trouver une salle d'école, une salle de mairie et le logement de l'instituteur. L'intérieur répond à l'extérieur. Arrêtons-nous seulement à la salle d'école. Nous trouvons une pièce très exiguë, humide et sans moyen d'aération, à moins d'y faire entrer les miasmes des lieux d'aisance qui sont à proximité; malgré cela 80 à 90 enfants des deux sexes y sont entassés et un seul instituteur est appelé à leur donner l'instruction ". (5.3.75)

Janvier 1873

La commune, sans doute sollicitée par M. Goré, demande la création d'un poste d'adjoint, accordée dans un premier temps à titre temporaire, puis refusée catégoriquement par le Ministère de l'Instruction Publique, son attention étant alertée par le fait que " des garçons de 15 ou 16 ans ne doivent pas figurer sur la liste des élèves de l'école avec des jeunes filles ayant dépassé l'âge réglementaire ".

.../...

Avril 1873:

La Commune est mise en demeure de se conformer " immédiatement, car il y a urgence ", sur l'ordre du Ministre, aux prescriptions de la loi du 10 Avril 1867. " M. le Ministre a constaté que la liste des élèves qui fréquentent l'école de Thiaville contient le nom de garçons et de filles âgés de plus de 14 ans, et il demande de faire cesser immédiatement cette tolérance qui présente de graves inconvénients ". (30.4.73. lettre du Préfet au Sous-Préfet de Lunéville)

Mais la municipalité, dirigée par le Maire Nicolas PARADIS, invoque de très faibles ressources ne lui permettant pas d'établir une nouvelle école à deux classes séparées, ni même d'entretenir un instituteur adjoint ". " La commune a toujours obérée au point qu'elle n'a pu ensemer en pins sylvestres environ vingt hectares de terre vaine..." (délibération du C.M. de Thiaville du 11.8.73)

La commune fait la sourde oreille, car elle nourrit un autre projet pour lequel il va lui falloir trouver d'importantes ressources: avoir son église et son cimetière. Jusqu'alors, l'église de Lachapelle érigée en 1756, servait aux deux communes de la paroisse, ainsi que son cimetière. Mais Thiaville, dont la population est devenue deux fois plus importante que celle de Lachapelle, encouragé par le curé même de la paroisse, l'abbé Blondot, ambitionne de devenir le chef-lieu de la succursale, alors qu'elle n'en est que l'annexe.

7.2.1875:

Jean Nicolas Didier est Maire de Thiaville. A la réunion du Conseil de ce jour-là, on demande officiellement l'érection d'une église à Thiaville, " pour la morale et le bien-être de tous ". On considère en particulier que l'église de Lachapelle est trop petite pour 807 habitants dans les deux communes, dont 600 adultes, pour une contenance maximum de 300 places. " ... les mouvements d'entrée et de sortie sont extrêmement difficiles, inconvenants et bruyants, aux jours de fête, l'office ne peut se faire décentement, lorsque la foule s'y presse, s'y pousse, s'entasse avec bruit dans les bancs, envahit le chœur déjà trop petit, après avoir inondé l'unique allée, rempli le vestibule et les abords du cimetière."

Aussitôt, une souscription faite par les habitants rapporte la somme de 8 110 francs.

(à suivre)

R . C .